

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 23

Artikel: Eux partout !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EUX PARTOUT !

A l'ouverture de la session d'une assemblée législative un prédicateur a invoqué de cette manière la bénédiction de Dieu sur les journalistes :

« Et maintenant, Seigneur, bénis les reporters, dont la plume acérée saisit nos paroles avant même qu'elles soient prononcées. Ils sont présents partout et presque tout puissants. Si nous prenons les ailes du matin pour fuir jusqu'aux extrémités de la terre, ils sont là. Nous les rencontrons dans les forêts vierges de l'Afrique, ils nous attendent en embuscade dans les steppes du Colorado, et si nous réussissons à atteindre le pôle magnétique, ils y sont aussi. Puissent leur vision et leur bonté être à la hauteur de leur art, et puisse qu'à l'assemblée du ciel aucun journaliste ne soit exclu. »

— Alors, murmura un malicieux député, si les journalistes vont en Paradis, qui donc n'y sera pas ?

Nos amis de Dijon. — Dimanche matin, arriveront à Lausanne deux sociétés dijonnaises, la « Fanfare de Dijon » et la « Lyre dijonnaise », société chorale. Elles seront reçues par la Fanfare française de Lausanne et des délégations de l'Union instrumentale et de l'Union chorale.

Les deux sociétés de Dijon donneront l'après-midi, dès 2½ heures, un grand concert dans les jardins du Casino-Théâtre.

Hélas ! — Dis-moi donc comment tu as appris à connaître et à aimer ta femme ?

— Je te dirai que j'ai appris à la connaître seulement après l'avoir aimée.

LES CHOSSES QUI S'EN VONT

La route qui de la place St-François, à Lausanne, conduit au carrefour d'Etraz et de Martheray, par le haut de la promenade de Derrière-Bourg, était il y a un mois encore une des voies les plus pittoresques et les plus agréables qu'on pût trouver bien loin à la ronde. Son charme, elle le devait à ses jardins en gradins, montant de la chaussée jusqu'au seuil de l'ancienne Banque cantonale, par dessus les vestiges du mur d'enceinte de la ville. Ces jardins n'eussent guère fait honneur à des maîtres en horticulture : ils étaient un peu négligés ; mais de là précisément venait le soupçon d'agreste poésie qu'ils jetaient dans ce quartier du commerce et de la finance. Songez donc : trouver à deux pas de banales « maisons de rapport », des herbes folles, des arbres qu'on n'émoude pas, des taillis pleins de chants d'oisillons ! C'é-

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

Le grand persécuté.

Le moineau est le grand persécuté. Il s'en moque et ne s'en porte pas plus mal. Il ne s'émeut ni des traits qu'on lui décoche, ni de la chasse acharnée qu'on lui fait. Le moineau est philosophe. S'il a des défauts, le moineau a aussi des qualités et M. Cunisset-Carnot a beau jeu de prendre sa défense dans ses propos campagnards du « Temps ». Donnons-lui la parole :

« L'activité du moineau se partage en deux périodes, l'une allant du commencement du printemps à la fin de l'été, et l'autre comprenant l'automne et l'hiver ; que tant que dure la première, l'oiseau ne nous rend que des services et qu'il ne se les fait rémunérer que dans la seconde.

» Prenons le moineau durant le printemps et l'été. De quoi vit-il pendant ce temps-là ? Il est omnivore, peu difficile sur le choix de ses aliments et il jout, c'est entendu, d'un magnifique appétit. Mais il ne fait aucun tort en ce moment de l'année aux céréales, pour cette raison décisive qu'il n'y en a pas encore en graine ; s'il y en avait, pas de doute, il se jetterait dessus comme il le fera un peu plus tard,

fait trop beau pour durer. Un jour, des spéculateurs mirent la main sur cette sorte d'oasis, et maintenant elle est déjà anéantie aux trois quarts. A sa place, ils vont percer une nouvelle rue, édifier un hôtel, un « Grand Hôtel » naturellement, flanqué d'autres bâtisses d'aspect tout aussi peu champêtre. Ces bonnes gens sont dans leur droit ; ils se disent avec raison qu'on ne se nourrit pas de la vue des paysages et que, ayant acquis, à beaux deniers comptants, un coin du vieux Lausanne, ils peuvent en faire ce qu'il leur plaît.

Qu'ils nous permettent cependant de regretter ces choses qui s'en vont, comme nous déplorons la mort d'un ami. Il y avait en elles, indépendamment de leur grâce propre, des bribes d'histoire locale dont plus rien dorénavant ne rappellera le souvenir. L'hôtel de la Banque cantonale, à qui ses deux tourelles carrées donnaient un certain air de manoir, avait appartenu à Benjamin Constant, l'auteur d'Adolphe, l'ami de M^{me} de Staël et de la belle M^{me} Récamier. C'est là aussi que Louis Ruchonnet eut son étude d'avocat, le « grand bureau », comme on l'appelait, à l'époque où il avait pour stagiaires ceux qui devinrent le conseiller fédéral Marc Ruchet, le juge cantonal Monod, le juge fédéral Soldan, le conseiller d'Etat Virieux, le conseiller fédéral, puis directeur de l'Office international des Postes, Eugène Ruffy, pour ne citer que les plus connus. Des croisées ouvrant au midi, L. Ruchonnet, qui fut toujours un grand admirateur de la nature, aimait à contempler le radieux tableau des Alpes et du Léman.

Le dernier pan de cette maison est tombé cette semaine sous la pioche des démolisseurs. Il ne subsiste rien non plus de la campagne Le Pérityle, où était logé le Conservatoire de musique ; une profonde excavation montre seule le lieu où se formèrent tant de pianistes, petites et grandes. Autour de ce trou vont et viennent les attelages, emmenant les lourdes poutres, les moëllons, la terre végétale et les plâtras. Ce spectacle passionne les badauds ; ils trouvent même qu'on ne déblaie pas assez vite, tant ils ont hâte de voir surgir des constructions bien modernes, avec des balcons en béton et des fenêtres régulières, s'alignant dans le bel ordre des baies d'une fabrique ou d'une caserne.

A l'ouest de ce chantier, s'étagent encore les terrains de quelques vieux petits jardins, ornés çà et là de pavillons de pierre dans le goût du XVIII^e siècle. Au lieu de corbeilles de fleurs assorties selon les saisons et de pelouses proprement peignées, on y voit, dans un ravissant dé-

mais encore une fois il n'y en a pas, et il faut bien qu'il s'en passe. Sur quoi donc alors s'exercent ses ravages ? Sur les autres grains, mais lesquels ? Il y a bien des années déjà que je regarde, que j'observe la tenue des moineaux dans mon potager, surtout vis-à-vis des menus fruits et légumes qu'on l'accuse d'apprécier, tels que les petits pois et les fraises, et je proteste énergiquement contre l'accusation. Jamais, au grand jamais, je n'ai vu un moineau toucher une fraise ni décortiquer un pois vert.

» Cela, c'est un terrain solide, sur lequel je sens que je puis m'appuyer en toute sécurité. Mais il en est un autre qui est glissant et dangereux, je le sais bien, oui : la question des cerisiers. Là, il n'y a qu'à baisser la tête, car le pauvre moineau n'est plus défendable ; sa culpabilité est écrasante, il se paie en cerises toute la bonne besogne qu'il a faite pour nous contre les insectes. Une colonie de moineaux lâchée sur un cerisier au bon moment des fruits n'en laissera pas un sur l'arbre, — de ceux qui seront mûrs du moins : car s'il est gourmand et goulu, il sait du moins choisir ses morceaux et il ne touchera pas une cerise verte. Je ne puis donc pas plaider « non coupable », et je dois me borner aux circonstances atténuantes.

» Il faut voir, en revanche, les hécatombes d'insectes qu'il massacre pendant cette période printanière durant laquelle, encore une fois, aucune graine ne peut tenter sa voracité et où les aubaines, à la campagne du moins, sont fort rares pour lui !

sordre, une végétation qu'on a laissé pousser librement. Jusqu'à quand cette verdure cessera-t-elle les yeux des passants ? Déjà, nous avons entendu l'autre jour un particulier s'étonner de ce qu'il appelait « une folie » et souhaiter que des édifices donnant du 10% vissent bientôt remplacer ces arbres enchevêtrés et ces murs moussus qui ne sont d'aucun revenu ! Remercions plutôt le propriétaire à qui sa fortune permet de nous conserver ces jolies choses, et disons-nous bien qu'une cité en mal de croissance se transforme toujours assez rapidement et que nous ne risquons pas d'échapper au règne de la ligne droite, des grands cubes de maçonnerie, des façades uniformes et de tout ce qui peut faire le bonheur des brasseurs d'affaires.

V. F.

BÈCAN ET LA GUIERRA

DAU SONDERBON

Vo vo z'ein rappellâ prau de clia guerra qu'on lâi a de la guerra dau Sauderbon et que l'a été fête ein quarante-sat. Lâi a bin dâi vilhio que l'ant été dobedzî de lâi allâ, mîmameint lo gènèrat Dâofor de Dzenèva que l'a chautâ su son ruque bliian (on crâno tsévau que l'avâi z'u été primâ dein lè concou), et pu... dzibye ! hardi ! ein-an lè sordat de noutron payî ! Faillâi-vère lè Dzorâtâ : ie martsîvant âo pas ein tsanteint dâi tsanson de la Dime ! Et clia dau vegnoubllo, de pè Alio, d'Yvorne, dau Dèzalâ, de pè Lavaux, La Coute : ie portâvant crânameint lau pètàiru et po lo bin bourrà l'avant prâi dâi mouf de folhie de vegne que l'avant z'u la maladi, vo sède prau, clli serpeint de dhî-ioume, de mille d'ioûme et ne sè pas dièro d'auto d'ioûme. Et clia que de Lozena ! Crè nom, quin corps ! L'avant ti onna cocardâ que l'avant atsetâie vè Grosse-Griffe. Mîmameint lè tot villio lè z'avant accompagnî tant que pè vè Ferdinand, ie lau z'avant payî on verro et bramâvant tant que pouâvant :

Nous avons voulu suivre le cortège,
Pauvres vieux qui n'ont plus le cœur bien gai !

Lè cein que lau baillive dau corâdzo et quand lo gènèrat Dâofor lau z'avâi fé clli tant biau discou iò sè desâi po fini : « Respet pour vous, soldats du plus beau canton de la Suisse romande, après Neuchâtel et Genève. Si on ne m'élèveait pas déjà un monument là-bas, à l'autre bout du lac, c'est à Lausanne que je voudrais en avoir un. Vous ferez votre devoir, comme vos pères ont fait le leur à Grandson, à Morat, et comme

A la ville, il trouve sur le pavé des rues des comestibles innombrables et variés, sur lesquels je ne m'étends pas, vous sentez pourquoi ; malgré cela il fait encore ce qu'il peut contre les insectes des jardins et des squares. Regardez, lorsque l'année est féconde en hannetons, ce qui arrive à peu près tous les quatre ans, et qu'ils envahissent jusqu'aux arbres des grands boulevards parisiens : vous verrez par terre des myriades d'élytres arrachées à leur dos par les moineaux qui ont pris les insectes pour les porter à leurs petits et ont enlevés ces ailes cornées peu savoureuses et trop dures à leurs petits gosiers. Jugez de ce que doivent dévorer d'insectes nos pierrots qui, de mars à fin juillet, n'ont pour ainsi dire rien autre chose pour se nourrir.

» On a essayé de calculer combien un couple de moineaux, qui a six à dix petits à nourrir, pouvait détruire d'insectes dans une journée ; on a avancé des chiffres ; je ne les reproduis ni ne les discute, car je les crois fort hypothétiques, en raison des circonstances si diverses et si constamment variables qui peuvent restreindre ou décupler l'activité des oiseaux. Retenons ceci, qui est tout en faveur du moineau, que pendant plusieurs mois, presque la moitié de l'année, il ne se nourrit pour ainsi dire que d'insectes. Ensuite, pardonnons-lui de prélever durant l'autre période une légère dime sur la récolte qu'il a si vaillamment protégée.

» Dame ! il la malmène, c'est sûr, et il la traite